

# DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE-

## Exercice 2020

Cadre réservé à la Ville de Blainville sur l'Eau

Dossier étudié par la Commission Finance le : \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

Catégorie de l'association : \_\_\_\_\_

Siège social : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Correspondant de l'association : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Pour une association sportive, indiquez la fédération : \_\_\_\_\_

**MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE POUR 2020 :**

**Bilan Financier 2018/2019 ou 2019**Total des dépenses : Total des recettes : Subvention 2019 reçue : 

Programme d'activités pour l'année 2020 ou 2019/2020 :

**Âge des adhérents de l'association**

| Moins de 10 ans | Entre 10 ans et 17 ans | Entre 18 ans et 35 ans | Entre 35 ans et 65 ans | 66 ans et plus | Total |
|-----------------|------------------------|------------------------|------------------------|----------------|-------|
|                 |                        |                        |                        |                |       |

**Domiciliation des adhérents de l'association**

| Blainville-sur-l'Eau | CC3M | Autres |
|----------------------|------|--------|
|                      |      |        |

## ENGAGEMENT

Nous soussignés,  
(Nom - prénom) \_\_\_\_\_ Président,

(Nom - prénom) \_\_\_\_\_ Trésorier,

de l'association, nous engageons à respecter à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment à fournir la justification de l'emploi des fonds accordés, par l'envoi en fin d'exercice, du COMPTE-RENDU FINANCIER et à tenir à la disposition des fonctionnaires qualifiés de la ville, tous les livres et pièces comptables.

BLAINVILLE LE

Le Trésorier

Cachet

Le Président

## REMARQUES IMPORTANTES

**TOUTE DEMANDE DOIT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE 15 FÉVRIER 2020**

Après cette date aucun dossier ne sera examiné en dehors d'une création d'association.

Ces demandes doivent être adressées à : **Mairie de Blainville-sur-l'Eau**  
**Commission Finance**  
**14, rue des Écoles - BP 36**  
**54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU**

Les demandes, en plus de ce document complété, doivent comporter :

### Documents nécessaires pour toute demande de subvention :

- Statuts de l'association,
- Composition du bureau et/ou conseil d'administration de l'association,
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association,
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.

### Documents complémentaires lors d'une première demande :

- Date et numéro du récépissé de déclaration de l'association en préfecture,
- Date d'inscription de l'association en préfecture.

### Documents complémentaires lors d'un renouvellement de demande de subvention :

- Bilan et le compte financier de l'année écoulée,
- Rapport succinct d'activités de l'année écoulée,
- Budget prévisionnel de l'exercice à venir ou en cours.